

FOS, FOU et FUF : réflexions et perspectives

Jan GOES¹

Résumé

Dans cet article, nous essayons de mettre en relation trois concepts clés du projet qui a conduit à la tenue du colloque : le français sur objectif spécifique, le français sur objectif universitaire, et les filières universitaires francophones tout en les appliquant aux FUF en Europe centrale et orientale.

Mots clés : français sur objectif spécifique, français sur objectif universitaire, filières universitaires francophones, analyse des besoins, démarche FOS.

1. Introduction²

S sept ans sont passés depuis le colloque de l'ASE de 2007, « Le français sur objectifs spécifiques – acquis et perspectives », qui s'est déroulé du premier au 3 octobre 2007. Nous y avons tenté de répondre à la question : « La démarche FOS³ est-elle adéquate à l'enseignement/apprentissage du français en milieu universitaire ? » La réponse était évidemment tout à fait positive, mais, actuellement il faut bien reconnaître que les spécificités du milieu universitaire sont un peu différentes et le FOS se décline actuellement en plusieurs sous-disciplines, dont celui de FOU, FScol, FLI⁴. À côté du domaine FOS, il existe également celui du Français dit *de spécialité* (FSpé), et du Français à des fins professionnelles (Mourlhon-Dallies, 2007), pour ne parler que des milieux de l'entreprise et de la formation de haut niveau.

Le FOS est bien le sigle qui nous semble recouvrir les différents domaines d'« objectifs spécifiques », et on peut le décliner en différentes branches (FOS, FOU, FScol, FLI), parmi lesquelles nous intéressent particulièrement le FOU et le français dans le cadre des Filières Universitaires Francophones (désormais FUF). L'on peut se demander en

¹ Professeur des Universités en linguistique et didactique du FLE, Université d'Artois, Centre de recherche Grammatica (EA 4521), Arras, France. goes.jan@wanadoo.fr

² Je remercie mon collègue, Jean-Marc Mangiante, Université d'Artois, pour sa relecture attentive de cet article.

³ Français sur objectif spécifique.

⁴ Français sur Objectif Universitaire, Français langue de scolarité, Français langue d'insertion.

quoi le français dans le cadre d'une FUF sera différent de ce que l'on peut enseigner dans le cadre du FOU : *que deviennent le FOS et le FOU dans le cadre d'une filière universitaire francophone ? À quelles spécificités devrait-on tenter de répondre ? Existe-t-il un « français FUF » ?* C'est à ces questions que nous tenterons de répondre dans notre communication, tout en tenant compte de la spécificité de la FUF de l'ASE à Bucarest, université membre de l'Agence Universitaire de la francophonie.

2. Le FOS

Un bref rappel de la démarche FOS, afin de mettre le FOU en perspective n'est sans doute pas déplacé. À nos yeux, il ne s'agit pas vraiment d'une innovation du point de vue de la démarche didactique : le FOS cadre parfaitement dans ce que l'on appelle l'approche communicative, qui a évolué vers l'approche actionnelle, telle qu'elle est préconisée par le CECR. Ce dernier cependant, s'il constitue une vraie avancée à l'échelle européenne, par l'harmonisation des différents curricula en matière de langues, par une certaine victoire sur les individualismes européens et sur l'idée que les langues différencieraient les peuples plutôt que de les rassembler, ce dernier donc, n'a pas été conçu à partir de situations universitaires. S'il offre suffisamment de points de repère pour évaluer le français « général » des étudiants à leur entrée en université, et si l'on veut, à la sortie, il reste très général sur les compétences universitaires. D'éventuelles formations sont assez largement laissées à l'initiative des universités elles-mêmes. En outre, le CECR n'offre pas de référentiel pour les langues de spécialité, c'est-à-dire, ni pour le Français sur Objectif Spécifique ni, *a fortiori*, pour le Français sur Objectif Universitaire. Il faut donc créer des référentiels spécifiques.

Comme nous l'avons déjà signalé, le FOS ne constitue pas une planète didactique à part, mais constitue bien une démarche spécifique : ne s'agit-il pas d'apprendre *du* français pour en faire quelque chose de bien précis (par exemple, *fonctionner* au sein d'une entreprise française, tout en n'étant pas francophone). D'où d'autres dénominations, plus anciennes du type *français fonctionnel*, *français instrumental* etc. Ce qui distingue le FOS du français dit « général », c'est bien la démarche qui consiste en différentes étapes, bien connues désormais (cf. Mangiante et Parpette, 2004) :

- Identification de la demande
- Analyse du public et de ses besoins

- Recueil des données sur le terrain
- Analyse et traitement des données
- Elaboration des activités pédagogiques
- Autonomisation des apprenants
- Évaluation [la meilleure évaluation se déroulant sur le lieu de travail, donc, dans l'application des « choses vues »]

Par rapport au français dit « de spécialité », le FOS répond plus à une logique de la demande, émanant d'une entreprise ; le Français de spécialité (FSpé), par contre, s'insère dans une logique de l'offre et de pédagogie de grands groupes. Ainsi, nous avons pu donner des cours de français de l'économie à l'Université d'Anvers, et quelques cours à l'Université de Craïova au sein de la filière économique. Ces cours ne peuvent être que très généraux, par rapport au FOS, qui vise un emploi bien précis du français dans un contexte entrepreneurial tout aussi précis.

3. Le FOU

Le français sur Objectif Universitaire, quant à lui, peut être considéré comme une dimension du FOS. Le but de ce type de formation est, comme l'indique l'intitulé de parutions récentes « réussir ses études en français, et en France ». Ainsi, Parpette et Stauber ont-elles publié *Réussir ses études d'économie-gestion en français* (2014). Elles insistent sur le fait que « l'intégration dans l'enseignement supérieur français suppose la maîtrise à la fois de la langue française, de l'organisation des études, des méthodes de travail et des contenus, dans un cadre totalement francophone » (*ibid.*, p.7). Pour préparer les étudiants à ce type d'études, il est en d'autres termes nécessaires d'inclure des modules sur l'université française, d'informer les étudiants sur les filières économiques, mais aussi de les former aux discours qu'ils auront à comprendre et à produire. Souvent, les groupes sont hétérogènes – il est difficile d'ouvrir un cours pour chaque spécialité – et l'on opte donc en priorité pour des cours qui mettent l'accent sur des compétences transversales qui font partie du métier d'étudiant en France : la prise de notes par exemple pendant le cours magistral, ou encore la dissertation « à la française ». En effet, la dissertation n'est pas seulement un exercice « pour littéraires » : dans *La dissertation économique*, ouvrage destiné à un public francophone de France, Jean Etienne et René Revol écrivent que la dissertation économique est « d'abord une dissertation : une épreuve littéraire qui se doit de respecter les règles propres à toute

dissertation. Ensuite, une dissertation économique, c'est-à-dire avec la rigueur scientifique exigée par la construction des savoirs dans cette discipline » (2002 : 7). Il s'agit donc bien, dans le cadre du FOU, de s'adapter à un environnement totalement franco-français.

Or, une FUF ne se situe précisément pas en France, mais dans un pays non francophone, souvent membre de la Francophonie, comme la Roumanie, et qui a des universités membres de l'AUF, comme c'est le cas de Académie des Études Économiques de Bucarest et sa filière FABIZ. Nous n'avons donc ni FOS ni FOU ; existe-t-il alors un *français FUF* ? L'on pourrait dire que *oui* (cf. Mangiante et Parpette, 2011), dans la mesure où le contexte est assez particulier : les étudiants ne sont pas en France, mais chez eux. Rien ne nous indique par exemple que la *dissertation à la française* constitue une exigence dans les filières francophones, d'autant plus si elles ne sont pas entièrement en français. De même, dès qu'ils sortent des cours, les étudiants retrouvent leur langue maternelle. Les besoins des étudiants des FUF sont donc légèrement différents de ceux des étudiants étrangers dans les universités françaises. D'autres besoins restent valables : comprendre les consignes, prendre des notes (il n'est pas exclu qu'ils le fassent en langue maternelle), rédiger un mémoire en français, passer des examens oraux et écrits en français. Comment les préparer à une FUF ? C'est l'un des aspects du projet dont ce colloque constitue la clôture.

Rappelons l'essentiel de l'intitulé du projet : « La mise en réseau et le développement des filières francophones en économie adaptées aux exigences du marché du travail ». Il y a donc du FUF et du FOS dans cet intitulé.

4. FOS, FOU et FUF

Pour réfléchir sur la part de FOU et de FOS dans une Filière Universitaire Francophone il convient, à notre avis, de distinguer les étudiants « entrants » des étudiants « sortants », et évidemment de jeter un coup d'œil sur la filière en elle-même. Contrairement aux étudiants qui arrivent en France, les étudiants entrants des FUF n'ont pas à apprendre des codes sociaux et universitaires français, mais bien à se conformer aux codes qui existent dans une université roumaine, russe, moldave, codes sur lesquels ils sont plus ou moins bien informés. L'essentiel est évidemment constitué par le fait qu'ils feront une partie ou tout de leurs études en une langue étrangère, *in casu*, le français. Nous allons nous centrer sur le pays

que nous connaissons le mieux parmi ceux qui ont participé à ce projet : la Roumanie.

Pour les étudiants de première année, nous retrouvons les premiers points de la démarche FOS ; transposée en FOU, cela donne : *identification de la demande* = réussir ses études en FUF, s'adapter aux exigences de l'ASE et au vocabulaire des formations en français. *Identification du public*, de son parcours linguistique et scolaire : il est possible que les étudiants qui s'inscrivent dans la filière FABIZ aient suivi des filières francophones au sein des lycées en Roumanie. Ceci n'est pas nécessairement le cas, étant donné que tous les étudiants sont tenus à passer un test d'entrée éliminatoire qui évalue leurs compétences linguistiques, il est donc parfaitement possible de passer d'un lycée roumain à une filière francophone si l'on possède les compétences linguistiques requises.

Pour ce qui concerne les *besoins de ces étudiants*, ils doivent donc être capables non seulement de suivre les cours, mais aussi de produire des textes à l'écrit et d'intervenir dans les cours en langue française. Que deviennent les compétences requises par rapport à des étudiants arrivant en France ? Nous avons un certain nombre de rubriques non pertinentes, tandis que d'autres le restent [les rubriques non pertinentes ont été barrées]:

Référentiel de compétences « étudiant »	Référentiel de compétences linguistiques
Dans la vie quotidienne : Intégration à la société. Démarches administratives (inscription à l'université, sécurité sociale, ...). Posséder un minimum de connaissances culturelles sur le pays. Dans les cours Intégration au groupe, à la classe Posséder des connaissances sur le fonctionnement de l'université française.	Interaction avec des locuteurs natifs Avoir des conversations courantes Demander des informations Effectuer des achats. Interactions avec les professeurs Pouvoir discuter et demander des informations Distinguer l'information principale du discours Comprendre les diverses consignes (examens, travaux à rendre)

Effectuer des recherches Collaborer et communiquer avec les étudiants en français Intégration à la vie sur le campus	Dans les cours Suivre un cours Comprendre le cours Accéder à l'information Rédiger des travaux écrits Produire des travaux oraux Interactions avec les étudiants français Pouvoir discuter et demander des informations Confronter des points de vue Donner son opinion Raconter des événements.
--	--

Il apparaît que ce sont principalement des éléments de la vie quotidienne et de la vie universitaire française qui disparaîtraient du référentiel de compétences.

La préparation des étudiants à ce type de filières relèvera donc partiellement du FOU, et le projet AUF que Grammatica a contribué à porter consiste effectivement à enregistrer les cours en français des enseignants de l'ASE, locuteurs natifs du roumain maîtrisant la langue française, afin de faire des fiches pédagogiques utilisables dans des cours de préparation, ce qui relève évidemment de la *collecte de données*, tout comme on le fait en FOS. À l'ASE il existe également une longue tradition d'excellents manuels de Français de Spécialité (citons *Franceza pentru economişti* de Corina Cilianu-Lascu *e.a.* ; Maria-Antoaneta Livezeanu, *Le français du management*), etc. (voir la bibliographie en fin d'article).

5. La formation des enseignants

Nous aimerons conclure par une brève parenthèse sur la formation des enseignants. Il nous paraît nécessaire – comme cela a été fait dans le cadre du projet qui nous réunit aujourd'hui – d'établir une collaboration étroite entre les enseignants de français (de l'économie) et les enseignants qui enseignent l'économie en français, sans confusion de rôles : l'enseignant de FOS / FOU n'est ni ne sera jamais un enseignant d'économie, il prépare

les étudiants à faire des études d'économie ; l'enseignant de cours d'économie en français ne sera jamais un enseignant de français, et, même si une formation en langue française n'est jamais superflue, il faut avant tout saluer sa compétence et son courage de faire ses cours en français, plutôt que de brandir les normes de l'Académie française. L'enseignant de FOS / FOU n'est pas un enseignant « normatif », il observe les documents et les productions authentiques au sein des entreprises et des universités (françaises et FUF) pour préparer son programme de cours en fonction de ces données. C'est pourquoi on peut dire que le « français FUF » est avant tout un français sur objectif spécifique.

6. Conclusion : existe-t-il un « français FUF » ?

Soyons clairs : il ne s'agit pas de créer un nouveau champ disciplinaire gardé par quelques irréductibles initiés, ce serait desservir la cause du français. Il n'apparaît pas moins que le français au sein d'une FUF comme FABIZ obéit à quelques spécificités qu'il faut respecter pour le développement des programmes : tout d'abord, à la sortie des cours, l'étudiant utilise sa langue maternelle, ce qui n'est pas le cas dans un cadre FOU, où il est obligé de s'insérer dans une vie totalement francophone (française). Ensuite, les enseignants d'économie ne sont pas des natifs, ce qui n'empêchera pas les étudiants de se débrouiller admirablement dans une entreprise française, au sein de laquelle une formation FOS pourrait éventuellement compléter la formation en langue française orientée « entreprise » reçue à l'université.

Références bibliographiques

1. CECR, Division des Politiques linguistiques, Strasbourg (2001), *Cadre européen commun de référence pour les langues*, Paris, Didier
2. CILIANU-LASCU, Corina et PERIŞANU, Mariana (1999), *Le français à l'usage des professionnels*, Bucarest, Editura Univers
3. CILIANU-LASCU, Corina (2002), *Culegere de exerciții lexicogramaticale cu profil economic*, Bucarest, Meteora Press
4. CILIANU-LASCU, Corina, COICULESCU, Alexandra, CHITU, Livia, FAGUREL, Otilia (2005), *Franceza pentru Economiști*, Bucarest, Teora

5. ÉTIENNE, Jean et REVOL, René (2002), *La dissertation économique*, Paris, Armand Colin
6. LIVEZEANU, Maria-Antoaneta (1996), *Le français du management. Créer une entreprise*, Bucarest, Editura ASE București
7. MANGIANTE, Jean-Marc et PARPETTE, Chantal (2004), *Le Français sur Objectif Spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*, Paris, Hachette FLE
8. MANGIANTE, Jean-Marc et PARPETTE, Chantal (2011), *Le français sur objectif universitaire*, Grenoble, PUG
9. MOURLHON-DALLIES, Florence. (coord.), *Langue et travail*, no.spécial *Le Français dans le Monde*, Clé International, Paris, 2007.
10. PARPETTE, Chantal et STAUBER, Julie (2014), *Réussir ses études d'économie-gestion en français*, Grenoble, PUG